

1)Présentation des membres du conseil :

- Membres enseignants : Mmes Gauthy, Chirat, Labry, Blond, Pitoizet ,Garel et M. Jardin. Mme Dubuet Justine , excusée
- La directrice : Mme Léger
- Représentant de la mairie : M. Dahlen
 - Représentants des parents d'élèves : Mmes Lacour , Mojtahid, Lavailotte et Mr Galland, Mongenet et Vernay.
 - Mmes Laurent et Mennessier , déléguées parents excusées
- Délégué départemental de l'Education Nationale : personne n'est nommé
- Mr l'Inspecteur de l'Education nationale : Mr Croset excusé

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

-Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Il y avait 8 sièges à pourvoir.
-La liste comportait 5 noms : 5 titulaires . Nous avons procédé à un tirage au sort parmi les personnes volontaires pour obtenir 3 titulaires supplémentaires.
Sur 306 électeurs inscrits, on a dénombré 195 votants dont 66 bulletins blancs ou nuls. Les suffrages exprimés sont donc au nombre de **129**

Rôle du conseil d'école : voter le règlement intérieur de l'école, le projet d'école, donner son avis sur le fonctionnement global de l'école et proposer des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école.

2) Point sur la rentrée 2019 :

- Les effectifs : A ce jour, on accueille 183 élèves répartis de la façon suivante :

- 41 CP (21 chez Mme Garel, 20 chez Mme Gauthy)
- 36 CE1 (24 chez Mme Léger / Mme Dubuet les jeudis , 12 chez Mme Chirat)
- 32 CE2 (11 chez Mme Chirat, 21 chez Mme Labry)
- 35 CM1 (10 chez Mme Blond, 13 chez Mme Pitoizet, 12 chez Mr Jardin)
- 39 CM2 (14 chez Mme Blond, 12 chez Mme Pitoizet, 13 chez Mr Jardin)
- L'équipe pédagogique se compose donc de tous les enseignants nommés précédemment , de Mme Le Tual Laëtitia enseignante remplaçante rattachée à l'école , de la directrice Mme Léger ainsi que de deux AVS Mme Flacelière Fatima et Mme Feurtey Pascaline.
- Le RASED est constitué d'une enseignante Mme Giboulot Dominique et d'un psychologue scolaire Mr Vivien DIOUX.

A noter que 4 départs auront lieu pendant les vacances d'Automne , nous aurons donc 179 élèves. Nous accueillerons les enfants des forains à la rentrée durant la période de la Vente des Vins.

Organisation du temps scolaire : L'organisation du temps scolaire s'établit sur 8 demi-journées.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Avec 10 minutes de temps d'accueil avant chaque demi-journée

Le dispositif d'APC (activités pédagogiques complémentaires) est poursuivi cette année : Ateliers jeux autour de deux axes la lecture et les mathématiques . Les élèves seront tous concernés , échange des niveaux entre enseignants . Lundi et jeudi de 16h30 à 17h15

Les récréations : Deux services ont été mis en place pour assurer de meilleures conditions aux élèves et faciliter le travail de surveillance des enseignants.

Récréations matin 1^{er} service : 10h-10h20
2^{ème} service : 10h20-10h40

après-midi 1^{er} service : 15h00-15h15
2^{ème} service : 15h15-15h30

Livret Scolaire Unique :

Chaque enfant a un Livre Scolaire Unique du CP à la 3ème. Les bilans périodiques, de cycles, les attestations officielles constitueront ce livret. Il suivra l'enfant tout au long de sa scolarité.

Le système de notation est le suivant :

- **D** si l'objectif est dépassé
- **A** si l'objectif est atteint
- **PA** si l'objectif est partiellement atteint
- **NA** si l'objectif n'est pas atteint.

Au sein de l'école, nous travaillons avec un logiciel Edumooov qui nous permet d'éditer des livrets scolaires faisant apparaître les compétences des élèves sur chaque évaluation. Nous transférons ces données sur LSU à la fin de chaque trimestre. Depuis cette année , les parents pourront accéder à l'espace numérique de leur enfant : application educonnect . Une procédure est distribuée pour permettre à chaque parent de créer ses identifiants.

3) Règlement intérieur :

Lecture, discussion et vote, afin d'être en conformité avec le règlement intérieur type départemental. La charte de la laïcité est désormais annexée au règlement. Le règlement intérieur 2019-2020 est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison pour signature à chaque famille.

Rappel du principe d'obligation scolaire : Les absences des élèves en raison de vacances anticipées ou prolongées ne peuvent être autorisées par l'Education nationale. Nous vous rappelons que les enfants disposent de vacances scolaires et que ce n'est pas à l'école de s'adapter à l'organisation des congés familiaux.

4) Sécurité / travaux :

- Un exercice d'évacuation dans le cadre de Vigipirate / sécurité attentat a été réalisé le 11/10/2019.

-Un exercice d'évacuation (incendie) des locaux a eu lieu le 26/09/2019 suite à un déclenchement provoqué de la sonnerie d'alarme.

-Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est réactualisé pour l'année scolaire 2019-2020, et transmis à l'Inspection Académique ainsi qu'à la mairie.

— sécurité : des parents ont interpellés la directrice au sujet des stationnements gênants en double file alors qu'il existe des places de stationnement . Les parents correctement garés ne peuvent pas ressortir et se font insulter ...

— travaux : Mr Dahlen nous informe que des travaux ont été réalisés dans le préfabriqué par une entreprise de menuiserie. Nous attendons le compte rendu des travaux effectués et la visite du référent sécurité de l'Éducation Nationale le 19/11/19.

Suite à une intrusion de personne étrangère à l'école , nous demandons à ce que le portail soit vérifié ainsi que la sonnette et nous renouvelons notre demande de visiophone.

Suite à l'accident dans les escaliers , chute d'une enseignante , la marche qui a cédé a été réparée ...Nous demandons à ce que les marches des escaliers soient vérifiées et consolidées si nécessaire.

Les vidéo projecteurs sont en cours d'installation .

5) Coopérative scolaire :

Elle est affiliée à l'OCCE et supervisée par cet organisme. Elle permet le financement de sorties, activités, achat de livres et financement pour des spectacles. Toutes les familles ont été sollicitées pour un don.

N'oubliez pas de commander vos chocolats de Noël et vos sapins !

Nous allons vendre des gobelets plastiques réutilisables avec les peintures de la fresque .

Une vente de fromages sera organisée en janvier/ février.

Une demande de subvention a été faite auprès de la mairie pour le projet de fresque sous le préau et les classes voile.

Lecture du bilan financier (2018-2019) par la trésorière pour l'année 2019-2020 : Mme Labry Catherine.

Nous remercions la municipalité pour le renouvellement du mobilier : 28 nouvelles tables seront livrées pendant les vacances d'automne . Nous continuons d'équiper la classe de Mme Labry ainsi que celle de Mme Garel et Mme Léger. Les vidéoprojecteurs sont en cours d'installation dans 4 salles de classe , 2 autres vidéos sont installés par un prestataire .

6) Présentation des activités culturelles et sportives :

Projet Peinture murale :

« Les richesses du Monde » Préservons notre patrimoine .

Suite au travail fait au troisième trimestre de l'année 2019-2020 , nous avons réalisé huit panneaux sous le deuxième préau avec l'artiste Joyce Délimata . Chaque classe a peint un paysage du monde . Le projet pédagogique tout comme celui de la maternelle a reçu le Prix Pierre Joigneaux du Centre Beaunois d'Études Historiques le 12/10/2019.

Nous procéderons à l'inauguration du préau avec la municipalité et l'artiste le 8 novembre .

Coût de cette deuxième phase : 1800 € (30h à 60 €) + achat de la peinture. Nous remercions la municipalité pour la préparation des murs.

Présentation des projets et activités culturelles et sportives :

-Les CP participent à la chorale avec les GS rencontre une fois par semaine en grand groupe.

- **04/10/2019** : Les CE1/CE2 et CE2 se sont rendus à Saint Romain : lecture de paysage et patrimoine . Bus crédit Mairie .

-**15/10/2019** : Les classes de CM1/CM2 n'ont pu participer à la rencontre balle ovale pour les enfants organisée par le CSB et le conseiller pédagogique en lien avec la coupe du Monde de Rugby pour cause de mauvais temps . Une autre rencontre est prévue le **12/11/2019** à Savigny les Beaune.

-**18/10/2019** : Les classes de CM1/ CM2 participent à la journée Vélo/APER organisée conjointement par la ville de Beaune (les ETAPS) et le Conseiller pédagogique en EPS au château de Vignoles.

-**Cycle Piscine** pour les CE1 et CE1/CE2 (Mme Chirat) jusqu'au 14 novembre puis ce sera au tour des CE2 + 1 classe de CM1/CM2. Bus pris en charge par la ville.

-**07/11/19** : les élèves de Mme Labry se rendront au Musée des Beaux Arts de Beaune.

-**15/11/2019** : Les trois classes de CM1/CM2 participent à la course jeunes de la vente des vins. Course en binôme avec les 6èmes. Travail de préparation en amont avec les classes de 6ème et les professeurs d'EPS. Bus pris en charge par la ville.

- **26/11/2019** : Course longue pour les 5 classes du CP au CE2 au matin près de l'étang Duthu.

- **Noël** : La coopérative scolaire offre un spectacle aux élèves. Nous irons à la Lanterne Magique dans le cadre du festival Mômes et merveilles. **13/12/2019** à 10h : CE2 de Mme Labry et CM1/CM2 de Mme Blond assisteront au spectacle Hoopa ! Oups / **16/12/2019** à 14h30 2 classes de CM1/CM2 assisteront au spectacle Le super entraînement / **20/12/2018** les CP assisteront au spectacle Les petits papiers de Léopoldine à 10h et les CE1 et CE1/CE2 verront le même spectacle à 14h30.

-**19/12/2019** Les élèves chanteront devant les autres classes : Chants de Noël et goûter mais pas d'ouverture au public.

-**Classes voile** 3 classes de CM1 CM2 en juin 2020 .

- FETE de l'ECOLE : vendredi 26 juin 2020

Sachez que nous mettons un mot de passe pour que vous puissiez accéder aux articles comportant des photos des enfants.

Adresse du site : ele-beaune-les-echaliers-21.ec.ac-dijon.fr

Mot de passe des articles protégés : Echaliers

Vous pourrez vous inscrire à la newsletter de la classe de votre ou vos enfant(s).

7) Questions des parents :

Les parents ayant aussi des questions concernant le périscolaire , nous les invitons à contacter directement le Pôle enfance de la communauté d'agglomération.

– Quelles sont les mesures de sécurité mises en place au portail, hors des horaires de l'école? La gâche d'ouverture fonctionne mal (déjà signalé), le portail est souvent ouvert.

Le problème de la gâche d'ouverture est signalé régulièrement , les services techniques interviennent dès que possible. En ce qui concerne la fermeture du portail sur les heures scolaires et/ou périscolaires , il est de la responsabilité de chacun de veiller à bien refermer le portail derrière soi.

– Où en est-on de la mise en place d'un visiophone? (cette question a déjà été posée)

Mr Dahlen nous informe que les achats de visiophones avaient été inscrits au budget , il va se renseigner pour savoir si il sera installé .

– Où en est-on de l'utilisation du préfa et des travaux prévus?

Mr Dahlen nous informe que suite à la visite du préfabriqué au troisième trimestre et suite aux recommandations du diagnostic amiante, des travaux ont été réalisés par une entreprise de menuiserie sur les murs . La directrice et les enseignantes attendent le compte rendu des travaux ainsi que la visite de l'enseignante référente sécurité pour prendre leur décision concernant l'utilisation du préfabriqué.

– Quels aménagements sont envisagés pour faire face aux canicules et à la chaleur étouffante dans les classes? les ventilateurs ne sont pas suffisants...

Mr Dahlen précise qu'une réflexion est en cours , que les épisodes de canicule reste exceptionnels . Les enseignants précisent qu'ils ont du apporter des ventilateurs personnels et acheter des brumisateurs . Les parents demandent à ce que la mairie fournisse des ventilateurs , des brumisateurs et des bouteilles d'eau (toutes les classes ne sont pas équipées d'un point d'eau).

– jeu de la cordelette : les parents trouvent cela dangereux.

Les enseignants précisent qu'ils sont vigilants , les enfants jouent calmement . Le but du jeu est de faire des figures avec une cordelette colorée . Comme tout jeu de cour de récréation , si les enseignants constatent des dérives , il sera interdit .

La séance est levée à 19h15.

La directrice,
Virginie LEGER

Mme Lavailotte Emilie , déléguée parent.

